

international de développement agricole). Un des faits saillants de l'année pour les Canadiens a été la *Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat)* — la plus grande conférence jamais convoquée par la communauté mondiale — qui s'est tenue à Vancouver au mois de juin.

Par ailleurs, les visites effectuées en 1976 par le premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures en Amérique latine, en Asie et au Moyen-Orient ont souligné l'importance que le Canada accorde à ses relations avec les pays de ces régions.

Relations Est-Ouest et détente

Il est clair que le maintien des relations pacifiques entre l'Est et l'Ouest repose sur de vrais plans de dissuasion de la part de l'Occident, des mesures efficaces pour la défense de l'Atlantique et un équilibre militaire stable entre les deux blocs. Le Canada a réaffirmé sa volonté de participer à la sécurité collective et a souligné l'importance qu'il attache au respect des obligations découlant de sa participation à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et de son adhésion à l'Accord sur la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD) en décidant de doter ses forces armées de nouveaux blindés et d'avions patrouilleurs à long rayon d'action (A.P.L.R.A.).

La détente est un processus dynamique d'accommodement entre l'Est et l'Ouest visant à apaiser les tensions, promouvoir la coopération ainsi que les relations mutuellement avantageuses, et réduire ainsi les risques d'affrontement militaire direct. D'une importance particulière à ce chapitre, l'Acte final de la *Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe* énonce un ensemble de principes et fournit un cadre au développement de relations plus normales et plus ouvertes entre les démocraties occidentales et l'Union soviétique et les autres États communistes de l'Europe de l'Est. Le Canada a joué un rôle actif dans ce processus, accordant une attention spéciale aux questions des droits de l'homme, en particulier celle de la réunion des familles. Malheureusement, des divergences d'opinion sur

son interprétation de la détente et des initiatives contraires à sa politique en la matière lui ont sensiblement compliqué la tâche. Néanmoins, les Canadiens ont envisagé en 1976 des moyens de progresser vers une application significative des dispositions de l'Acte final de la C.S.C.E., en prévision notamment des réunions qui doivent avoir lieu à Belgrade, en 1977, en vue de réviser ces dispositions.

Le contrôle des armements étant lui aussi essentiel à l'amélioration des relations Est-Ouest, ainsi qu'à la paix et à la sécurité internationales, le Canada a continué de participer aux pourparlers de Vienne sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces (M.B.F.R.); il a aussi suivi avec intérêt les entretiens entre les États-Unis et l'Union soviétique sur la limitation des armements stratégiques (SALT).

Paix et sécurité internationales

Une des principales préoccupations de la communauté internationale est de prévenir, dans la mesure du possible, les conflits locaux et régionaux et, s'ils éclatent malgré tout, de les limiter pour empêcher une escalade susceptible d'aboutir à un affrontement dans lequel seraient utilisées des armes nucléaires. A ce propos, en 1976 le Canada est resté le plus gros fournisseur d'effectifs aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Pour la première fois en une génération, la paix s'est installée au Vietnam et les communautés grecque et turque ont semblé progresser vers un règlement constitutionnel et l'établissement d'un *modus vivendi* à Chypre; toutefois, les hostilités ont repris de plus belle au Liban et en Afrique australe. Vers la fin de l'année, la guerre civile était sous contrôle au Liban et, bien qu'aucune solution ne fût encore intervenue au problème global d'un règlement permanent au Moyen-Orient, on pouvait espérer que des initiatives nouvelles permettraient aux parties directement intéressées d'entamer des négociations en 1977. En même temps, la dégradation de la situation en Afrique australe causait beaucoup d'inquiétude à l'échelle internationale. Le Canada a appuyé les démarches anglo-américaines en vue d'assurer, par un accord entre les parties,